

LE PAYS DU RENARD

Infos Pratiques

Distance	14,55 km
Niveau	Difficile
Dénivelé	253 m D+
Départ	PARAZA
Typologie	boucle
Balissage	VTT Rouge
Environnement	Au bord de l'eau, Dans la ville, le village, Dans le vignoble

Votre itinéraire

Étape 1 - Depuis le parking de la mairie, rejoignez la rue principale. Vous passerez devant le château de Paraza et prendrez la direction de Gantes. La montée offre de belles vues sur le Canal du Midi et la plaine minervoise (itinéraire commun avec le C17 jusqu'à la D67). Vous contournez la propriété du Viala. Le chemin s'enfonce dans la garrigue et grimpe dans la pinède (! DANGER escarpé et raviné sur quelques mètres. ! être attentif au balissage). Le sentier serpente ensuite en crête. Point de vue sur les Corbières. Au Pas du Renard, point de vue sur les villages de Pouzols-Minervois et Sainte-Valière, la Serre d'Oupia, le Pech d'Argeliers et de Bize-Minervois. Vous contournez la propriété de la Bouscade (! Ralentir!). Au niveau des Andrieux, vous roulez entre des friches et des bosquets de chênes verts puis des vignes jusqu'au Réganil. Face à vous, vous apercevrez bientôt un moulin à vent en ruine sur la colline. Vous passerez en bordure du Répudre et regagnerez le village. Liaison à Pouzols-Minervois: Au Réganil, vous irez à gauche sur la D67 et en direction de Cantarane. Vous longerez la colline en direction de Pouzols-Minervois. Ne manquez pas sur et hors itinéraire : A Paraza, Le canal du Midi et le château de Paraza ; les propriétés du Viala et La Bouscade, la traversée des villages et leur patrimoine.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-pays-du-renard/>